

Soutien aux investissements forêt/filière bois
Mesure n° A312
Mobiliser et contribuer à la lutte contre les scolytes
DISPOSITIF BUCHERONS-POMPIERS
Abattage Ecorçage

DOSSIER DE DEMANDE DE PAIEMENT :

La collectivité doit être adhérente à l'Association des Communes forestières de Haute-Savoie.

NOM DE LA COLLECTIVITE :	LOCALISATION DES FOYERS : <i>(Forêt, parcelles, coordonnées GPS)</i>	NOMBRE DE FOYERS :

Pièces à fournir à l'Association des Communes forestières de Haute-Savoie (voir coordonnées ci-après) :

- Fiche de repérage (fiche établie par l'ONF)
- Convention entre la collectivité et l'Association des Communes forestières de Haute-Savoie
- Copie de la facture ONF *(si réalisé par l'ouvrier forestier)*

OU

- Copie des factures des Entreprises de Travaux Forestiers (ETF)

Si facture des ETF, merci de fournir les attestations suivantes des entreprises :

- KBis, levé de présomption de salariat, assurance responsabilité civile, déclarations sociales et fiscales, Contribution Economique Territoriale, attestation sur l'honneur concernant les conditions d'hygiène et sécurité ;

OU

- Présenter la Carte professionnelle ETF (Fibra)